FICHE DE SÉCURITÉ

NYNA D+ PATE : (Pâte molle bleue à 0.005% (0.05g/kg) de Difénacoum et 0.005% (0.05g/kg) de Dénatonium Benzoate)

Selon le règlement UE 453/2010 modifiant l'annexe II de la directive REACH 1907/2006/CE, Art 31 publié le 30/01/06 (journal officiel L396) et selon le règlement 1272/2008

1. IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE

► 1.1. Identificateur du produit
Nom commercial : NYNA D+ PATE
Autorisation de mise sur le marché (AMM) : Professionnels / professionnels formés : FR – 2012 – 0003
Particuliers/non professionnels : FR – 2012 – 0051
► 1.2. Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées
Usage : Produit biocide (TP 14), appât prêt à l'emploi RB - sous forme de pâte.
Utilisation conseillée : Appât rodenticide usage professionnel et non professionnel.
Utilisation déconseillée : Autres que celles indiquées.
► 1.3. Renseignement concernant le fournisseur de la fiche de sécurité

FRANCE FLUIDES
ZONE INDUSTRIELLE DES TOURONDES
BP 100
82302 CAUSSADE CEDEX
Tél. : 05 63 27 16 57
Port. : 06 72 81 47 11
Fax : 05 63 03 75 31
e-mail: contact@france-fluides.com
www.france-fluides.com

► 1.4. Numéros d'appel d'urgence
N° de tél : 01 40 05 48 48 centre antipoison
Autre n° : 01 45 42 59 59 (Orfila : permet d'avoir accès au n° du centre antipoison le plus proche).
Site Internet : www.centres-antipoison.net

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

► 2.1. Classification du mélange
Pas de classement toxicologique.
Produit non dangereux selon les différentes directives européennes sur les produits dangereux.
Principaux risques chimiques et physiques : les données disponibles ne montrent aucun risque particulier.
Risques pour la santé : les données disponibles ne montrent aucun risque particulier.
Risques pour l'environnement : les données disponibles ne montrent aucun risque particulier.

Tél : 05 63 27 16 57 Fax : 05 63 03 75 31 Email : contact@france-fluides.com

► 2.2. Éléments d'étiquetage

Pas de classement toxicologique.

Produit non dangereux selon les différentes directives européennes sur les produits dangereux.

S1/2 : Conserver sous clé et hors de portée des enfants. S7 : Conserver le récipient bien fermé. S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux des animaux. S20/21 : Ne pas manger, boire et fumer pendant L'utilisation S24 : Eviter le contact avec la peau.	S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage. S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage et l'étiquette S49 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Phrases de sécurité :

► 2.3. Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

► 3.2 Mélange

Substance N	*° CAS N*	*° EINEC*	*%(p/p)*	*Symbole*	*Phrase R*	Classification selon le Règlement 1272/2008/CE:
Difénacoum Annex I index N°: 607-157-00-X	56073-07-5	259-978-4 0	,005% ou 0,05g/kg	T+, T, N 2	8-48/25-50/53	Acute Tox. 2 (*) STOT RE 1 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1 H300, H372 , H400, H410
Dénatonium benzoate	3734-33-6	223-095-2 0	,005% ou 0,05g/kg	Xn, Xi 2	0/22-38-41-52/53	Acute Tox 4 (*) Skin Irrit. 2 Eye Dam. 1 Aquatic Chronic 3 H302, H315, H318, H332, H412
Bronopol 5	2-51-7	200-143-0 0	,1%	Xn ; N 2	1/22-37/38-41-50	Skin irrit 2 Acute Tox 4 (*) STOT SE 3 Skin Irrit. 2 Eye Dam 1 Aquatic Acute 1 H302, H312, H315, H318, H335,
Autres composants			QSP 100			

Tél : 05 63 27 16 57 Fax : 05 63 03 75 31 Email : contact@france-fluides.com

4. PREMIERS SECOURS

Informations générales : La substance active contenue dans le produit est un anticoagulant.
Elle a une action anti-vitaminique K, l'effet anticoagulant peut persister un certain temps.
En cas de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

► 4.1. Description des premiers secours
Après contact avec la peau : Retirer les vêtements souillés, laver les parties contaminées à l'eau savonneuse et rincer immédiatement et abondamment à l'eau potable. Si nécessaire consulter un médecin.
Après contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau potable durant 10 minutes en maintenant les paupières écartées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Après ingestion : Appeler d'urgence un médecin. Lui montrer l'étiquette et la fiche de données de sécurité.
Après inhalation : Aucun danger par inhalation.
► 4.2. Principaux symptômes et effets différés aigus
Un empoisonnement important par ingestion inhibe la vitamine K, provoque des hémorragies cutanées et des mu - queuses. Présence de sang dans les urines, augmentation du temps de Quick. L'action sur d'autres systèmes ou appareils est d'ordre hémorragique.
► 4.3. Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
En cas d'ingestion d'une grande quantité de produit, faire vomir, faire un lavage gastrique, contrôler l'activité prothrom- binique. Administrer de la Vitamine K1 (phytoménadione). Les analogues de la vitamine K1 (vitamine K3 : ménadione par exemple) sont peu actifs et ne doivent pas être employés.
L'efficacité du traitement doit être suivie par la mesure du temps de Quick et il ne doit être arrêté que lorsque cette dernière valeur est revenue à la normale et y demeure. Compte tenu de la gravité des hémorragies qui peuvent surve- nir suite à une ingestion chez l'animal et en particulier chez l'animal domestique, la vitamine K1 peut être administrée même en l'absence de signe d'altération de la coagulation.
Contre-indication : Anticoagulants.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

► 5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des extincteurs à poudre ou à neige carbonique.
Moyens d'extinction inappropriés : L'utilisation d'eau pulvérisée afin de ne pas polluer les égouts et la nappe phréatique.
► 5.2. Dangers particuliers résultants de la substance ou du mélange
Risques de gaz toxiques dans les fumées (monoxyde et dioxyde de carbone,…).
► 5.3. Conseils aux pompiers
S'équiper de vêtements protégeant la peau, les yeux, les muqueuses et porter un appareil respiratoire autonome.
Empêcher l'écoulement des eaux d'extinction dans les égouts, eaux pluviales, milieu naturel.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

► 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter un vêtement et des gants de protection.
► 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Empêcher tout épandage dans les égouts, eaux pluviales ou milieu naturel.

Tél : 05 63 27 16 57 Fax : 05 63 03 75 31 Email : contact@france-fluides.com

Informer les autorités compétentes en cas de pollution de cours d'eau.

► 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir l'appât avec des moyens mécaniques (pelle, balai par exemple) en respectant les consignes d'utilisation, puis stocker les déchets dans des fûts identifiés avec des couvercles hermétiques. Suivre les indications du point 13.

► 6.4. Références à d'autres sections

Se référer à la section 8 pour l'équipement de protection approprié et à la section 13 pour le traitement des déchets.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

► 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Prendre les précautions individuelles disponible afin d'éviter tout contact avec le produit.
Porter des gants à renouveler régulièrement.
Ne pas manger, boire, fumer dans les zones de travail. Se laver les mains après chaque utilisation.

► 7.2. Conditions de stockage et d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans les emballages d'origine (bien refermer après emploi).
Stocker le produit dans un endroit clos, frais et ventilé, l'abri de la chaleur et des flammes, de la lumière et de l'humidité.
Conserver hors de portée des enfants et à l'écart des denrées alimentaires y compris ceux pour animaux.

► 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Appât rodenticide prêt à l'emploi sous forme de pâte pour usage professionnels et non professionnels.
Usage : Rat brun ; rat noir et souris.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

► 8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition pour la substance active :
Usage professionnel avec des gants : 1.3x10-7 mg/kg poids corporel (bw)/jour2
Usage particulier avecdes gants : 1.3x10-7 mg/kg poids corporel (bw)/jour2

► 8.2. Contrôles d'exposition

Dans tous les cas prendre les mesures de protection personnelle suivantes :
Protection respiratoire : pas nécessaire.
Protection des mains : gants pour produits chimiques. A remplacer s'ils sont souillés.
Protection des yeux : pas nécessaire.
Protection de la peau : vêtement de protection à remplacer s'ils sont souillés.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : placer l'appât de façon à éviter tout risque d'exposition aux animaux domestiques.
Prendre toutes les précautions habituelles pour la manipulation de produits chimiques.

Tél : 05 63 27 16 57 Fax : 05 63 03 75 31 Email : contact@france-fluides.com

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

► 9.1. Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Informations générales :
Aspect : pâte molle
Couleur : bleue
Odeur : caractéristique

Informations importantes pour la santé, la sécurité et l'environnement :
pH : 6.32 à 20.6 °C après 10 min1
Point/intervalle d'ébullition : sans objet
Point/intervalle de fusion : sans objet
Point éclair : sans objet
Inflammabilité : Non inflammable
Propriétés explosives : Non explosif
Propriétés oxydantes : Non oxydant
Densité relative : 1.337 g/cm3 (19,5°C)1

► 9.2. Autres informations :N/A.

10. STABILITE ET REACTIVITE

► 10.1 Réactivité : N/A.
► 10.2 Stabilité chimique : La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées au point 7. Suivre les indications de l'étiquette.
► 10.3 Possibilité de réaction dangereuse : Non connue.
► 10.4 Condition à éviter : Exposition aux températures élevées.
► 10.5 Matières incompatibles : Agents oxydants forts.
► 10.6 Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique peut libérer des gaz dangereux (monoxyde de carbone,…).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

► 11.1 Information sur les effets toxicologiques
Information sur la préparation:
Irritation cutanée :
Non irritant (lapin) - substance active 2
Non irritant (lapin) - préparation à 0.005%1
Irritation des yeux :
Non irritant (lapin) - substance active 2
Non irritant (lapin) - préparation à 0.005% (Max O.I = 17.3)1
Sensibilisation de la peau :
Non sensibilisant (cobaye) – substance active 2
Non sensibilisant (souris) – préparation à 0.005%1

Tél : 05 63 27 16 57 Fax : 05 63 03 75 31 Email : contact@france-fluides.com

► **Information sur la une préparation à 0.005% :**
Toxicité orale aigüe : DL50 rat, préparation à 0.005% : > 2000mg/kg poids corporel (bw)1
Toxicité dermique aigüe : DL50 rat, préparation à 0.005% : > 2000mg/kg poids corporel (bw)1
Inhalation aigüe: N/A
Effets dangereux : la préparation a des effets anticoagulants et peut causer des hémorragies internes, l'effet peut être retardé.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

La préparation n'est pas toxique pour l'environnement, nous fournissons néanmoins les données relatives aux compo - sants classés dangereux pour l'environnement.
► **12.1. Toxicité**
Difénacoum :
Effets toxiques sur les poissons, planctons et autres organismes aquatiques : risque limité sur l'eau.
*Poisson** : A la dose de 10 mg / l, pendant les 96 heures d'observation, aucun symptôme de toxicité n'est apparu et aucun décès est survenu (Report n. 95/11601 BIOLAB).
*Algues** : A la dose de 10 mg / l, il n'y a aucune différence dans la croissance des algues (Report n. 95/11600 BIOLAB)
Daphnia*: Cl50 est > à 10 mg/l (Report n. 95/11599 BIOLAB)

* Se reporter aux rapports "Concentré 0,25% de difénacoum" Ecotoxicité difénacoum tech : Truite arc en ciel : LC 50 0,10 mg/l

Denatonium benzoate:
Poissons LC50 (96h) : >1000mg/L
LC50 (crevettes)(96h) : >400mg/L
Daphnia magna EC50 (48h):13mg/L
Bronopol:
Poissons LC50 *Oncorhynchus mykiss* : 41,2mg/L
Daphnia magna CE50 (48h) : 1,4 mg/l
Alghae IC50 (72h) : 0,4-2,8mg/L
Bacterie CE50 : >50mg/l
► **12.2. Persistance et dégradabilité**
Difénacoum : Les principes actifs sont peu dégradables.
Denatonium benzoate:
Dans l'eau : dégradation abiotique de 10% après 30 jours à 25°C à toutes les valeurs de pH.
Bronopol :
Biodégradable.
Potentiel de Bioaccumulation
Difénacoum: Log Pow> 3,3 (Study CH-14/96-B Chemservice)
Denatonium benzoate: LogPow = 0,9
Bronopol: LogPow = 0,18
► **12.3. Mobilité dans le sol**
Ecotoxicité :
Toxicité aigüe poisson : CL50 substance active = 0.33 mg/L2
Toxicité aigüe daphnia : CL50 substance active = 0.91 mg/L2
Inhibition croissance d'algues : CL50 substance active 0.14 mg/L2
Difénacoum: le Coefficient d' Absorption de l'ingredient active est Koc>398 ; classification : immobile (Technical Report N° 1 14/07/1997 Chemservice)

Tél : 05 63 27 16 57 Fax : 05 63 03 75 31 Email : contact@france-fluides.com

Denatonium benzoate : Pas de données.
Bronopol : Pas de données.
► **12.4. Résultat des évaluations PBT et PvB**
Difénacoum: Pas de données.
Denatonium benzoate : Pas de données.
Bronopol : N'est pas un PBT ni un PvB.
► **12.5. Autres effets néfastes**
Difénacoum: Pas de données.
Denatonium benzoate : Pas de données.
Bronopol : Le produit contient organiquement de l'halogène.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

► **13.1. Méthode de traitement des déchets**
Déchets / produits non utilisés : Éliminer les produits dans une déchetterie agréée. Ne pas rejeter le produit à l'égout ou dans les cours d'eau.
Emballages souillés : Pour les particuliers : éliminer les emballages vides et rincer aux ordures ménagères; ne pas réutiliser l'emballage.
Pour les professionnels : rincer les emballages avant de les faire éliminer. Détruire selon les réglementations en vigueur. Eliminer les produits et les emballages vides via une collecte spécifique.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

► **14.1 Numéro ONU :** N/A.
► **14.2 Nom d'expédition des Nations unies :** N/A.
► **14.3 Classe(s) de danger pour le transport :** N/A.
► **14.4 Groupe d'emballage :** N/A.
► **14.5 Dangers pour l'environnement :** N/A.
► **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**
Le transport de ce produit n'est pas soumis à la règlementation sur le transport des « produits dangereux ».
► **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC :** N/A.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

► **15.1. Règlementation/ législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
Directive 67/548/CE (et modifications)
Règlement n°1907/2006/CE (REACH)
Règlement n°1272/2008/CE (CLP)
Règlement n°790/2009/CE (et modifications)
Directive 98/8/CE
CAR (Competent authority report Difénacoum)

Tél : 05 63 27 16 57 Fax : 05 63 03 75 31 Email : contact@france-fluides.com

Directive 453/2010/CE
► **15.2. Evaluation de la sécurité chimique :** N/A.

16. AUTRES INFORMATIONS

Phases de risque pour la formulation : section 2
Aucune
Phases de sécurité pour la formulation : section 2

S1/2 : Conserver sous clé et hors de portée des enfants. S7 : Conserver le récipient bien fermé. S13 : Conserver à l' écart des aliments et boissons y compris ceux des animaux. S20/21 : Ne pas manger, boire et fumer pendant l'utilisation. S24 : Eviter le contact avec la peau.	S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précaution d'usage. S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin, et lui montrer l'emballage et l'étiquette S49 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Phases R et phases H pour les composants : section 3

R20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion R21/22 : Nocif par contact avec la peau et par ingestion R28 : Très toxique en cas d'ingestion. 37/38 : Irritant pour les voies respiratoires et la peau R38 : Irritant pour la peau R41 : Risque de lésions oculaires graves R48/25 : Toxique : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion. R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.	H300 : Mortel en cas d'ingestion. H302 : Nocif en cas d'ingestion. H312: Nocif par contact cutané. H315 : Provoque une irritation cutanée. H318 : Provoque des lésions oculaires graves. H332 : Nocif par inhalation. H335 : Peut irriter les voies respiratoires. H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Bibliographie :
FDS préparation difénacoum 0.005% / ACTIVA
CAR (Competent authority report Difénacoum)
Physico-chimie NYNA D+ PATE : Rapports Défitraces / TRIPLAN
Toxicologie produit à 0.005% : Rapport Phycher / TRIPLAN
Toutes les indications contenues dans ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, en accord avec la législation européenne et sont données de bonne foi.
L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures nécessaires afin de respecter la législation locale et nationale.
Fiche de sécurité : Etablie au 24/04/2012
En cas de mise à jour les paragraphes modifiés sont signalés par le signe : *

Tél : 05 63 27 16 57 Fax : 05 63 03 75 31 Email : contact@france-fluides.com